

PROCES VERBAL

DE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 24 janvier 2013 à 15h

Route de Saint André d'Embrun – Domaine du Pont Neuf – 05200 – EMBRUN

Présents : Florence CARNEVALE – Henri FAURE – Laurence GRECHEZ - Richard LACORTIGLIA – Yves MOUSSET - Jacqueline REIDE – Marc VIOSSAT

Excusés : Jean SODE

Représenté – Jean-Gabriel RAVARY

Participants : Liliane LACORTIGLIA – Philippe PORTELA

Le Conseil d'administration s'est réuni le 24 Janvier 2013 à 15h au siège de l'Association sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Approbation du Procès Verbal du Conseil d'Administration du 18 Janvier 2013
- 2) Statuts
- 3) Règlement intérieur
- 4) Compte-rendu de la réunion technique sur la « Ressourcerie »
- 5) Questions diverses

1) Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 18 Janvier 2013

Le Vice-Président donne lecture du Procès Verbal du Conseil d'Administration du 18 Janvier 2013. Celui-ci est adopté à l'unanimité

2) Pour permettre à Marc VIOSSAT et à Philippe PORTELA de se libérer, Richard LACORTIGLIA, Vice-Président, en l'absence du Président, propose de débattre d'abord du point 4 sur la « Ressourcerie ».

A la demande de Marc Viossat, une réunion a eu lieu au GABION le jeudi 17 Janvier 2013, en présence de R.Lacortiglia, P.Portela, B.Davençon, directeur de « La petite ourse » G.Delmas, directeur du CPIE Il souhaitait prendre l'avis de techniciens dans le domaine des chantiers d'insertion social, travaillant dans le nettoyage, la réparation, la revente. Le SMICTOM a un projet de « Ressourcerie » dont il serait le Maître d'ouvrage, mais pour lequel il voudrait s'entourer d'experts pouvant conseiller et aider à la mise en place de ce projet. Cette entreprise située près de la déchetterie aurait pour but de recycler, réparer les matériaux, objets cédés afin de les stocker et revendre dans un but écologique et économique. Dans un enclos de 500m² pour entreposer, un magasin d'une surface de 100m² servirait à la revente.

La question du gestionnaire ne se pose pas encore mais Marc Viossat aimerait pouvoir compter sur l'aide du Gabion qui lui semble être un atout pour accompagner le SMICTOM avec Mrs Davençon et Delmas. Le CA se prononce à l'unanimité pour que P.Portela épaulé l'équipe.

Le SMICTOM souhaite trouver une association, une entreprise ou même une gestion directe par ses services pour gérer cette entreprise. Il imagine une équipe de 2 encadrants permanents avec 8 personnes en insertion à 26 heures/semaine.

Le coût envisagé est de 180 000 €. Il faut pour cela compter sur des subventions de l'Etat et s'assurer de la pérennité des postes d'insertion.

Quelques précisions sont données comme le rapport des postes en général : 60% masculin, 40% féminin

A la «petite ourse» 90% des matériels récupérés le sont chez les particuliers, seulement 10% sur place.

A Embrun la population est multipliée par 10 l'été, seulement par 3 à Briançon.

3) RFCP

Richard nous informe que le Réseau Français de la Construction Paille a décidé de mettre en place une politique de régionalisation avec des représentants attirés.

Le Gabion assure ce rôle de manière informelle depuis plusieurs années et décide de confirmer cet engagement en envoyant un dossier officiel de candidature auprès du RFCP pour devenir le représentant régional. La proposition est votée à l'unanimité.

4) Les statuts

Nous relisons ensemble le projet de statuts que Jacqueline et Jean-Gabriel ont déjà travaillé pour faire une proposition de correction à la prochaine Assemblée générale extraordinaire. Richard reprend point par point chaque article et chacun donne son avis.

A 18 h, Laurence et Yves devant s'absenter, nous décidons de reprendre ce travail lors d'une prochaine réunion. Il est proposé de la faire par téléphone si Jean, le Président en est d'accord.

A 18h, la séance est levée. .

Le Vice- Président,

Richard LACORTIGLIA